Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 13

Artikel: Le banquet helvétique au Louvre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180367

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

voir nos cavaliers désœuvrés s'ennuyer sur leurs grands chevaux, il a décidé de leur donner une carabine pour les occuper. Il serait même question de mettre à pied nos dragons et de mettre à cheval les carabiniers.

C'est par ces remarquables conceptions que nos sommités militaires veillent au salut de la patrie. Si notre état-major ne tire pas l'épée, il tire au moins l'aiguille. Lorsqu'il s'agira d'en découdre, on le trouvera prêt.

Le banquet helvétique au Louvre.

Le Courrier de Paris raconte ainsi d'une manière très flatteuse pour notre pays, la dernière fête annuelle de nos compatriotes établis à Paris:

Le 6 mars, 300 citoyens suisses se trouvaient réunis dans la grande salle de l'hôtel du Louvre pour fèter le banquet annuel de la Société helvétique de bienfaisance. La salle splendide et princière avait pris un aspect tout particulier. Le drapeau fédéral mèlait ses plis à ceux du drapeau tricolore et tout autour de la salle les colonnes dorées supportaient les écussons des 22 cantons.

La colonie suisse de Paris, qui se compose d'environ 25,000 âmes, a deux sociétés fondées dans le but de venir en aide à ses pauvres. La plus ancienne est la Société helvétique de bienfaisance, fondée en 1820, et qui distribue près de 20,000 fr. par an, en secours de toute espèce. A côté d'elle existe une association d'ouvriers et de commis, qui, sous le titre de Société suisse de secours mutuels, distribue environ 5,000 francs par an à ses membres malades ou privés de travail.

Il y a 3 ans, ces deux sociétés se sont réunies pour former à Saint-Mandé un *asile des vieillards*. Une collecte faite dans ce but n'a pas produit moins de 168,000 francs, provenant d'une vente qui a eu lieu rue Grenelle-Saint-Germain.

Quelques jeunes Suisses ont fondé récemment une société de gymnastique. Enfin, une société de chant, l'Harmonie suisse, fait le charme des réunions suisses et entretient à l'étranger la fibre intime et toujours vivace du patriotisme.

Mais revenons au salon du Louvre.

Depuis longtemps, on n'avait vu fête aussi brillante. A côté du président, M. Edouard Hentsch, siégeaient M. le docteur Kern, ministre de Suisse à Paris, et M. Fornerod, ancien président de la Confédération. M. James Fazy prenait aussi place à la table d'honneur, avec M. Lambelet, conseiller d'Etat de Neuchâtel, M. le colonel Fogliardi, du Tessin, et autres notables suisses de passage à Paris, ou faisant partie de la Société de bienfaisance.

Une brillante fanfare, dirigée par M. Dubois de l'Opéra, entonna l'ouverture du *Chalet*, le *Ranz des vaches* et autres mélodies alpestres, en alternant avec le chœur de l'*Harmonie suisse*

Comme dans les fêtes fédérales, une tribune avait été placée dans le centre de la salle. M. le ministre Kern y monta le premier. Après avoir rappelé la perte récente d'un des principaux fondateurs de la société, M. Jaques Dubochet, l'orateur rappela les malheurs dont la Suisse fut frappée dans l'année dernière, et termina son chaleureux discours en portant un toast à la Confédération suisse.

Le président porte ensuite le toast réglementaire au gouvernement français et à l'empereur.

Un homme d'esprit, peintre de talent, M. Fritz Berthoud, est chargé de porter le toast à la Bienfaisance. Il s'acquitte de sa tâche avec une grâce parfaite et une verve du meilleur aloi. — A cette allocution succède une quête qui ne produit pas moins de 1,267 fr. O puissance de l'éloquence et du bon cœur!... Quand le bien se fait ainsi en famille, d'égal à égal, entre frères de la même patrie, la main qui reçoit peut être aussi fière et heureuse que celle qui donne. On n'a pour cela qu'à répéter la devise suisse; Un pour tous, tous pour un.

MM. Frogliardi et Lambelet parlent ensuite. Ce dernier faisant ressortir toute l'action bienfaisante qu'exercent vis-àvis de la patrie commune les diverses colonies suisses à l'étranger, exprime le vœu que cette action se manifeste d'une manière plus directe et plus efficace sur les affaires même du pays. De bruyants applaudissements accueillirent cette proposition, malheureusement peu pratique.

C'est ainsi qu'au milieu des fanfares, des chants et des toasts s'écoula la soirée jusqu'au dessert, où les groupes se mélant, fraternisant, se reconnaissant parfois après de longues années, resserrèrent cette union patriotique qui fait la force, et ravivèrent le souvenir de la patrie commune, des riantes vallées, des lacs azurés et de ces hautes cîmes qui veillent au dessus des nuages sur l'indépendance de la Suisse, comme les génies resplendissants de la liberté.

Peney-le-Jorat, le 25 mars 1869. Monsieur le Rédacteur,

De temps immémorial les Peneysans ont été appelés Tavans. Ils sont fiers de ce nom et n'en accepteront pas d'autres. C'est donc à tort que, dans son numéro du 23 janvier, le Conteur attribue cette épithète aux habitants d'Hermenches. Votre numéro du 27 février rectifie cette erreur en l'accompagnant de sobriquets et de détails complétement faux, contre lesquels les tavans indignés font entendre des bourdonnements unanimes et désapprobateurs. Les plus ardents d'entr'eux demandent que justice soit faite et viennent en conséquence vous demander l'insertion intégrale de ces lignes, dictées, non par un esprit de chicane, mais en vue de la vérité.

Dans ce but, nous laissons de côté les allusions personnelles et malignes auxquelles se livre votre trop aimable correspondant. Rappelons-lui simplement que si nous voulions, comme lui, fouiller dans le bourbier fangeux de la chronique scandaleuse, il nous serait très facile d'y trouver un équivalent aux deux hommes, encore vivants à l'heure où nous écrivons, qu'il désigne sous les noms de pequamuton et de medze-manti. Avant d'aller plus loin, nous nous demandons avec étonnement comment il se fait que le vaillant défenseur d'Hermenches ait laissé dans l'ombre le surnom que portent les habitants de cette localité. Chacun connaît le proverbe : « A tout seigneur, tout honneur. » On les appelle donc lè Cornairuz. Laissant à une plume mieux exercée et à un esprit plus élevé que le nôtre la tâche importante et difficile de rechercher l'origine d'un nom si singulier, nous revenons aux Tavans.

La contrée où est situé Peney était autrefois beaucoup plus boisée que maintenant; or, tout le monde sait que les *Tavans* affectionnent particulièrement les forêts de sapins, où on les trouve en grande quantité. Telle est, selon nous, l'origine de cette dénomination sous laquelle nous sommes fort bien connus dans une partie assez considérable de notre canton.

L'église de Peney ne remonte pas à une haute antiquité: ce village, ainsi que son annexe actuelle, Villars-Tiercelin, dépendaient de la paroisse de Dommartin jusqu'au XIX^e siècle, époque à laquelle notre petite église fut construite. Dès lors, jusqu'à ce jour, on n'y vit jamais la moindre trace d'incendie. La relation que vous avez publiée parle d'une seule